BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1241

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

813 549 516 RCS Nantes.
OSEMARISS.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 2000 EUR.
Adresse : 1, avenue de Frémiou, 44860 Saint-Aignan-Grandlieu.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : FUSION ENTRE OSEMARISS Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 € Siège social : 1 Avenue de Fremiou 44860 SAINT AIGNAN DE GRANDLIEU 813 549 516 RCS NANTES ET OSETUDE Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 € Siège social : 1 Avenue de Fremiou 44860 SAINT AIGNAN DE GRANDLIEU 503 258 584 RCS NANTES AVIS DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19 septembre 2022, La société OSEMARISS, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé 1 Avenue de Fremiou - 44860 SAINT AIGNAN DE GRANDLIEU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 813 549 516, et la société OSETUDE, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé 1 Avenue de Fremiou - 44860 SAINT AIGNAN DE GRANDLIEU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 503 258 584, ont établi les termes et conditions de leur fusion par voie d'absorption de la société OSEMARISS par la société OSETUDE. La société OSEMARISS fera apport à la société OSETUDE de la totalité de son actif, évalué à titre prévisionnel à 634 728 €, à charge de la totalité de son passif évalué à titre prévisionnel à 375 062 €. La valeur nette des apports prévisionnels s'élèvera à 259 666 €. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société OXTEAM, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 €, dont le siège social est situé 7 rue de la Baillourie - 44400 REZÉ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 830 318 853, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres ne sera réalisé et aucune prime de fusion n'a été déterminée. La société OSEMARISS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 octobre 2022, sans effet rétroactif. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le traité de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Nantes au nom des deux sociétés le 19 septembre 2022. Pour avis.

